

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 612 /C.A.C.

Astrida, le 20 mars 1951.-

Objet:
Commission Comptable
C.A.C.-

17
Monsieur le Résident,

ASTRIDA



473

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien commissionner Monsieur Delvaulx Administrateur Territorial Assistant, comme Comptable C.A.C. le Comptable actuellement commissionné étant Monsieur Strijbos, Comptable Colonie.

29
L'Administrateur de Territoire,
W. ANTONISSEN,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.